

Ludina, le point sur les dernières évolutions



Ludina, le point sur les dernières évolutions

Ludina, la Communauté de Communes Cœur d'Astarac fait le point sur les dernières évolutions

Depuis le 15 janvier 2024, le centre aqualudique Ludina a été fermé pour des raisons de sécurité. Une commission de travail a été rassemblée ce vendredi 10 juillet 2026 pour travailler sur les différentes options possibles pour rouvrir le site.

Propriété de l'intercommunalité Cœur d'Astarac en Gascogne, la piscine fondée en 2005 accueillait une petite oasis de fraîcheur composée de 800m2 de bassins et de 15 000 m2 d'espaces verts. Chaque été, elle accueillait baigneurs, familles et centres de loisirs du territoire.

Une fermeture par sécurité, mais aussi économique

Mais, depuis quelques saisons déjà, en raison de malfaçons, le site présentait d'importantes faiblesses qui se sont accentuées.

En effet, malgré un entretien quotidien, en 2023, il a été constaté une perte de 42 litres d'eau traitée par minute (sans compter les pertes dues à l'activité de baignade), entraînant des remplissages de plus en plus importants qui outre l'impact économique, posaient également la question de l'impact écologique lorsque le territoire subit d'importantes restrictions d'eau l'été.

Les fissures sur les revêtements et les décalages sur les plages, dues à de probables mouvements du terrain liés aux fuites, s'accroissaient également faisant craindre des risques de chutes et des blessures non négligeables pour le public.

Pour remettre Ludina « à flot », de très importants travaux de réparation et de rénovation étaient nécessaires. Malheureusement, le coût de fonctionnement écrasant du site, associé à l'impossibilité pour l'intercommunalité d'engager un investissement conséquent, ont mené à la fermeture annoncée le 15 janvier 2024.

Un projet adapté et viable

Aujourd'hui, l'avenir de Ludina est une question cruciale qui reste dans l'esprit du nouveau conseil communautaire conscient de la demande et de l'attente des habitants. Proposer une structure qui permettra avant tout aux enfants d'apprendre à nager est une priorité. Mais, il est également important d'assurer l'avenir de la nouvelle piscine, et de ne pas reproduire les erreurs du passé, en réalisant un projet viable et solide sur le long terme, tant pour la construction que pour son fonctionnement au quotidien, afin de garantir une ouverture durable.

Aussi, une commission de travail a été organisée et est chargée de proposer un nouveau projet qui répondra à tous ces critères. La première commission du 10 juillet a permis de fixer les attentes et les priorités de cette nouvelle piscine au regard des constats du bureau d'étude engagé par la précédente mandature, de celui du fonctionnement de l'ancienne piscine, et des capacités d'investissement de l'intercommunalité.